

# 4 QUESTIONS À...

## SAMIA CHABANI

Déléguée générale  
Association Ancrages



### QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je suis sociologue de formation et fondatrice de l'association Ancrages, créée en 2000, à Marseille.

En 2010, j'en prends la direction et développe les missions du centre de ressources Histoire, mémoires des migrations. Mon parcours alterne formation en Sciences Humaines (Master II ESS & Migrations, Développement et Échanges en Méditerranée, Paris VII) et engagement associatif dans les champs féministe, antiraciste et en faveur de l'égalité des droits entre français et immigrés. Cette interconnexion entre terrain et recherche ainsi que mon origine ouvrière et migratoire constitue les fondements de mon expérience. Au croisement des cultures ouvrière, populaire et migratoire, c'est au sein de l'Association de soutien aux travailleurs immigrés d'Issy les Moulineaux (ASTI -92) que naît mon engagement dans les années 1990, en faveur de la patrimonialisation de l'île Seguin (régie Renault-Billancourt) jusqu'à la préfiguration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (2004).

### PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE STRUCTURE QUEL EST SON RÔLE SOCIAL ?

Depuis les années 80, les demandes sociales de mémoires progressent en faveur d'une meilleure prise en compte des différentes composantes de la Nation. Pendant 20 ans, les initiatives citoyennes et militantes se multiplient et prennent la forme de sauvegarde d'archives privées, collecte de témoignages, radios libres, festivals, campagnes de numérisation... Ancrages s'inscrit dans ce mouvement social au service de la patrimonialisation des mémoires « minoritaires ».

Toujours en lien avec les institutions patrimoniales, l'association Ancrages consolide ses missions qui comportent trois axes complémentaires :

- La documentation (ressources documentaires) sauvegarde d'archives, accompagnement de projets,
- La formation et la qualification des acteurs locaux, Agora des mémoires, programmation scientifique,
- La médiation culturelle (balades patrimoniales, ateliers pédagogiques, expositions itinérantes...)
- 

La gouvernance de l'association est essentielle et animée par le CA composé d'habitant.e.s., de chercheur.es., de professionnel.les du patrimoine et d'enseignant.es (primaire et secondaire), d'artistes ou auteurs...

Aujourd'hui, l'association qui compte des ressources régionales, intervient à l'échelle départementale et locale pour ses actions culturelles et pédagogiques, à partir de deux lieux : son siège social situé dans le 16ème arrondissement et au cœur de l'îlot Velten, au centre-ville de Marseille. L'espace public est un terrain très investi par les balades patrimoniales et les événements festifs, comme l'événement fondateur de l'association, Le Moussem de Marseille, Place des Pistoles (Panier), en 1999.

Récemment Ancrages a travaillé avec le Mucem sur l'action « Passerelles Sonores ». Conçue comme une passerelle entre l'exposition « L'Orient sonore, Musiques oubliées, Musiques vivantes » et les habitants du quartier de Belsunce, l'action initie un dialogue sur les répertoires entre les jeunes des quartiers nord de Marseille dans une dynamique intergénérationnelle. Elle a été valorisée par le podcast « Passerelles Sonores », disponible sur notre site internet.

## POURQUOI REJOINDRE LA FEMS ?

Depuis leur émergence, les écomusées ont pour marque de fabrique, la narration partagée, la participation des habitants dans une démarche intégrée du patrimoine. Après avoir collaboré avec le GIS IPAPIC <http://www.gis-ipapic.org/>, la tribune autour des questions postcoloniales et du #museumarenotneutral nous ont semblé correspondre à la fois, à notre volonté d'inscription dans un réseau professionnel et de recherche de dynamique collective qu'à l'actualité des questions que nous portons et qui traversent la société.



## QUELLES SONT LES VALEURS QUE VOUS PARTAGEZ AVEC LA FEMS ?

Valoriser : mettre en lumière des patrimoines invisibilisés et accompagner les demandes sociales de mémoires (histoire migratoire, histoire des ouvriers, histoire des femmes...)

Transmettre : il existe encore des déséquilibres et une « rupture patrimoniale » entre public et l'offre culturelle. La question du traitement de décolonisation dans les musées permet de changer les paradigmes et d'interroger les histoires nationales et transnationales. Ces questions traversent différentes situations comme la restitution des œuvres par exemple.

Participer/désigner : cet aspect est au cœur même du projet scientifique et culturel d'Ancrages qui représente une sorte de centre de consignation des mémoires. L'enjeu est de rechercher la participation des habitants mais d'éprouver les droits culturels dans la narration urbaine et d'accompagner l'émergence des patrimoines invisibilisés.



FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES  
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ